

St Pa Aujourd'hui St Pa Demain!



www.saint-pardoux-lortigier.com



Janvier 2022 - N°2

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

CRÉATIONS SITES INTERNET

Artisans-Commerçants
Collectivités - Associations



19330

SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

☎ 06 40 48 54 02

www.actioncom19.com

ACTION COM'19

PUBLICITÉ PAR L'OBJET
MUGS & TASSES - VÊTEMENTS
GOURDES ISOTHERMES



GARAGE DE LA CROIX DE FER
Eurl **DELY**
Dépannage 24/24

Société 42 - La Croix de Fer
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. 05 55 84 51 67 - garagedely@gmail.com

AVENIR MANUTENTION
VENTES ET LOCATIONS DE CHARIOTS ÉLEVATEURS ET MACELLES
LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

David DELTEIL
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
contact@avenir-manutention-chariot-eleveur.fr
☎ 05 55 23 26 21

WWW.AVENIR-MANUTENTION-CHARIOT-ELEVATEUR.FR

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - RAMONAGE**

Hervé MAURY
Artisan
07 71 59 65 00
herve.maury@nordnet.fr

Les Quatre Routes
19270 SAINT-PARDOUX L'ORTIGIER
N° Siret : 841 954 479 00011

Chris' DEP
SARL
19270 St Pardoux l'Ortigier
06 23 35 05 97
chrisdep19@gmail.com

Gérant : Christophe TEYTI

Installer – Dépanner – Conseiller – Connecter – Rapidité – Proximité – Efficacité

- **Domotique :** Aménagement de l'habitation, accessibilité, économie d'énergie, éclairage, volets roulants, Etc...
- **Sécurité :** Contrôle d'accès, visiophone, alarme vidéo-surveillance, Etc...
- **Réception TV :** Antenne terrestre, satellite, ADSL, internet par satellite, Réception pour camping-car, Etc...
- **Confort :** Dépannage électroménager, Travaux d'électricité, chauffage, électronique domestique et mobile, travaux en hauteur, Etc...
- **Multimédia** Hifi, vidéo, informatique et ADSL, internet par satellite, Etc...

Particuliers – Collectifs – Professionnels

www.chrisdep.fr

Valentin VELASCO

**PARTICULIERS - PROFESSIONNELS
COLLECTIVITÉS - ASSOCIATIONS**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

- . Installation
- . Maintenance
- . Dépannage
- . Mise en conformité
- . Installation et entretien de bornes de recharges électriques pour véhicules

42 Rue de l'Angélus
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

☎ 07 50 06 04 24

✉ vv.elec.19@gmail.com

**DEVIS
GRATUIT**

NEUF

RÉNOVATION

N° SIRET : 903 445 682 00011

Interventions sur toute la Corrèze
et départements limitrophes

Bien chers tous,

Comment passer sous silence ce que le virus de la Covid a induit de bouleversements dans notre monde, en particulier dans nos sociétés occidentales peu habituées et peu disposées à ce que le quotidien et son organisation soient questionnés.

Nous mesurons difficilement quelles seront les conséquences, à moyen ou à long terme, sur nos modes de vie, sur notre économie, nous n'avons pas de réponse pour ce qui est du moment où cette pandémie prendra fin mais, à coup sûr, elle se terminera.



Mesurons la chance qu'est la nôtre de vivre dans un pays dont le système de santé est l'un des meilleurs du monde et où les soignants font la preuve, au quotidien, de leur courage et bien souvent, de leur abnégation. Faisons vivre la Fraternité, elle qui nous fait être attentifs les uns aux autres, elle qui nous permet de comprendre que personne n'échappe à la condition humaine : grandeur et fragilité.

Au fil des pages de ce bulletin vous allez constater que bien des choses ont avancé dans notre commune tout au long de l'année 2021 : les outils d'information, les équipements, les travaux d'embellissement, la maintenance de la voirie.

Un immense merci aux agents, ils font de leur mieux pour être à la hauteur de vos attentes, de vos exigences, ils ont besoin de votre reconnaissance pour le travail accompli et aussi de votre patience pour ce qui reste à faire.

Merci aussi aux élus, à leur engagement sans faille, ils offrent leur temps, leurs savoirs, leurs savoir-faire au service du bien public et de la qualité de vie à St Pardoux.

Je vous souhaite le meilleur de ce que vous attendez pour 2022, la santé bien sûr et puis aussi d'aimer et d'être aimé, d'être considéré, de ne pas douter que votre vie donne du sens à celle de vos proches.

Mon engagement est bien de vous accompagner de mon mieux avec le respect qui vous est dû.

Très cordialement.

*Martine DUMONT,
Maire.*

« La conscience de notre fragilité nous commande
d'embrasser la vie encore plus fort »

Eric-Emmanuel SCHMITT



Vous l'avez fait avec plaisir. nous vous en sommes vraiment reconnaissants...

Pour avoir :

- réalisé gratuitement un film qui valorise notre commune , MERCI !
- offert des placards inox à l'école, MERCI !
- donné votre temps et votre énergie pour pêcher l'étang et organiser la convivialité autour de ce temps fort, MERCI !
- travaillé à « l'opération fossés », MERCI !
- nettoyé des parties de l'espace public, MERCI !
- fleuri notre historique lavoir et certains carrefours dans nos hameaux, MERCI !
- repeint un buffet fabriqué gracieusement par le regretté Jean-Pierre Chouffour, MERCI !
- rendu sa dignité à une sépulture altérée par le temps, MERCI !
- posé les bases d'une probable future association multiculturelle, MERCI !
- fait profiter notre communauté de vos savoirs pour installer les « lumières magiques » de Noël, MERCI !
- donné des matériaux, MERCI !
- fait cadeau de merveilleuses guirlandes et suspensions lumineuses, MERCI !
- créé des sujets, des noeuds multicolores, MERCI !
- décoré notre bourg de ses parures de fêtes, MERCI !
- participé financièrement aux nécessaires achats de boules multicolores et guirlandes, MERCI !
- permis à une personne isolée de faire un réveillon de Noël gourmand, MERCI !

« Rappelle-toi : les personnes les plus heureuses ne sont pas celles qui reçoivent le plus mais celles qui donnent le plus »

H Jackson-Brown Jr

C'est votre soutien sans faille qui nous permet d'avancer.

Merci à vous et à vos services !



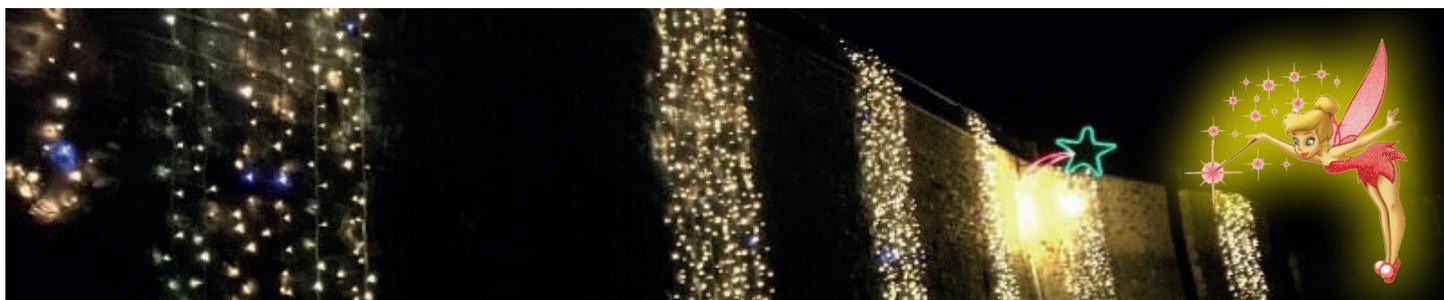
Philippe LAYCURAS
Sous-Préfet



Pascal COSTE
Président



Frédéric SOULIER
Président



ETAT CIVIL 2021**Elle nous a quittés - Condoléances à ses proches**

- BERGEAL Clémentine veuve FAUGERAS le 13/11/2021 nos sincères condoléances à sa famille.

Ils se sont mariés - Tous nos vœux de bonheur

- PARSEJOUX Olivier, Firmin, André et DA SILVA SANTOS Janayna le 27/03/2021.
- CHEYROUX Paul-Edmond, Louis-Gabriel et DOUVIER Servanne le 19/06/2021.
- CHAMPEIL Olivier, Lionel et TEYSSANDIER Delphine, Hélène le 10/07/2021.

Ils sont nés - Belle et longue vie à eux !

- PERCHE Arthur, Jean-Pierre, Gérald né à Brive-La-Gaillarde le 15/02/2021.
- GOUDOUR Simon, Thierry, Patrick né à Tulle le 12/03/2021.
- FOU MENAIGUE Agathe née à Tulle le 19/04/2021.
- ROUQUET MAS Lucas, Denis, Aymeric né à Brive-La-Gaillarde le 07/05/2021.

***Bienvenue à vous les nouveaux habitants de notre commune
au plaisir de vous rencontrer !***

UN SITE INTERNET POUR NOTRE COMMUNE

Comment aller sur notre site :

Dans la barre de recherche taper : **www.saint-pardoux-lortigier.com**

**LES 8 RUBRIQUES QUE VOUS TROUVEREZ****1 INFOS MAIRIE**

Mot du Maire
Conseil Municipal
Les Agents
Commissions
Délégations du conseil
Séances du conseil municipal
Délégués et membres Brive Agglo
Tarifs municipaux
Liens utiles
Nous contacter
Nous situer
Correspondant La Montagne

2 BLOG D'ACTUALITÉS**3 ÉCOLE**

Menus
Photos vie scolaire
Réglementation

4 SERVICES DE PROXIMITÉ

Assistants maternelles
Centre aéré

5 ENTREPRISES & COMMERCES

Toutes les coordonnées des entreprises de la commune

6 ASSOCIATIONS

Toutes les coordonnées des associations de la commune

7 TOURISME

Étang communal
Gîtes
Restaurants
Sentiers de randos

8 VIDÉOS ET PHOTOS

Vidéo de la commune
Photos de la commune

**Ce site est amené
à évoluer, et c'est
vous qui donnerez
de la matière pour
l'enrichir !**



esprit-lithotherapie.com

Marie et Philippe se sont installés à Saint-Pardoux en octobre 2021. Leur boutique en ligne propose des bijoux en pierres fines naturelles, de haute qualité, de toutes tailles. Marie crée les bijoux, Philippe informaticien s'est formé en santé holistique, ils ont associé leurs compétences. La lithothérapie ou soigner avec l'énergie des pierres trouve son origine dans le fond des âges. Pour plus d'informations sur les vertus et propriétés de chaque pierre, voir nos bijoux, commander, venez visiter notre site « esprit-lithotherapie.com ».



Il était une fois, un couple et leur chat, venant des Pyrénées, cherchant un bel endroit pour démarrer une nouvelle vie.

Nous sommes Valérie, Michel et Oscar et nous avons posé nos valises à Saint-Pardoux l'Ortigier pour y être heureux. Je suis photographe, vidéaste et pilote de DRONE. Je propose des prestations aussi diverses que variées pour les particuliers et professionnels.

Retrouvez moi sur : imagdronefrance.com

Valérie travaille à l'EHPAD d'Uzerche, quant à Oscar il se fait très bien à la vie de la campagne auprès des autres matous du village. Nous sommes heureux d'être parmi vous et vous souhaitons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2022.

PARDOU'CEUR ESTHÉTIQUE - Un institut de beauté à Saint-Pardoux

Anaïs PALLOT s'est installée avec son compagnon dans notre commune en 2019. Elle était alors esthéticienne dans une grande enseigne, à Brive.

Elle a finalement fait le choix d'ouvrir son propre salon. Pour cela, elle a choisi un local dans le centre bourg de St Pardoux, avenue de l'Angelus.

Depuis le 6 septembre, elle reçoit une clientèle locale, de tout âge pour différents soins (modelage relaxant du corps, soins du visage, épilation, maquillage, onglerie). Vous pourrez, par exemple, vous laisser tenter par le modelage relaxant « balinaï » qui allie des manoeuvres relaxantes, douces et énergiques qui vous procureront un moment unique de relaxation et de bien-être.

Tous les produits utilisés pour les soins sont de fabrication française, sont naturels voir bio.

Anaïs propose également de nombreuses idées cadeaux. Après 3 mois d'ouverture, elle dresse un bilan positif.

Anaïs a de nouveaux projets pour développer sa gamme de soins. Elle envisage de suivre une formation complémentaire en onglerie (gel et nail art).

Son salon est ouvert le :

- Lundi 14h – 18h, Mardi 9h – 18h30, Jeudi 9h – 20h30, Vendredi 9h – 18h30, Samedi 9h – 13h.

N'hésitez pas à la contacter au 07 67 72 54 95 pour prendre rendez-vous.



UN ÉLECTRICIEN À ST-PARDOUX

C'est en 2018 que Valentin Velasco et sa compagne sont devenus propriétaire dans notre bourg (ancienne maison Bouyge).

Valentin, passionné de musique et, en particulier, de percussions est aussi un professionnel de talent, ce qui l'a conduit à s'installer à son compte depuis septembre 2021 comme électricien. N'hésitez pas à faire appel à lui !



Vous avez des TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ à effectuer ?

Et si vous choisissiez **SAVOIR-FAIRE** et **SÉCURITÉ** ?

- Installation
- Dépannage
- Maintenance
- Mise en conformité

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



07 50 06 04 24



vw.elec.19@gmail.com - Retrouvez-nous sur **f**
CORRÈZE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES





SCIERIE DAMBORADJIAN FRÈRES - Quelle fierté pour notre commune !

Le savoir-faire de Thibaud et Vincent Damboradjian, celui de leur équipe, a été reconnu au plus haut niveau.

En cette fin d'année, des chênes de la forêt de Tronçais leur ont été confiés pour fabriquer des poutres destinées à la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris, un honneur dont seules quarante scieries de France pourront se prévaloir.

La centrale photovoltaïque de l'Étang Bertrand

En octobre 2021 a été posé le premier panneau photovoltaïque sur notre commune, au lieu-dit « l'Étang Bertrand ».

Ce projet porté par l'agglo de Brive est entièrement financé par Engie Green pour un montant global de 15 millions d'Euros. Au total, sur 23 hectares, 43500 panneaux vont être installés d'ici le printemps 2022 et doivent produire une puissance maximale de 23,4 mégawatt (millions de watts), soit la consommation annuelle en électricité de 13 000 personnes. Engie s'engage à exploiter la ferme pendant 35 ans.

La retombée économique pour notre commune sera d'environ 13 000€ par an (3 années d'exonération à compter de la mise en service).

Afin de préserver l'environnement et dans un souci de développement durable, les terrains seront mis en location pour le pâturage de moutons qui ainsi, entretiendront le site. Des haies brise-vue seront plantées le long de la route.



La recette du Baba au Rhum de Lucette

Pour la pâte

Ingrédients :

- 3 jaunes d'œufs,
- 9 cuillères à soupe de sucre,
- 9 cuillères à soupe de farine,
- 9 cuillères à soupe de lait,
- 1 paquet de levure chimique.

Préchauffer le four 180° thermostat 6
Mélanger tous les ingrédients pour obtenir une pâte homogène en commençant par les jaunes et le sucre, la farine, le lait et la levure.

Monter les blancs en neige bien fermes et les intégrer doucement à la pâte.

Beurrer un moule couronne puis y verser la pâte.

Enfourner et laisser 30mn

Pour le sirop

Ingrédients :

- ½ litre d'eau,
- 100g de sucre environ,
- 20cl de Rhum environ.

Mélanger l'eau et le sucre et faire bouillir.

Enlever du feu et ajouter le Rhum.

***Arroser copieusement
le Baba avec le sirop au Rhum***



Nous nous étions engagés à réaliser des travaux afin d'accroître l'attractivité de de notre commune, ceci passant en tout premier lieu par l'embellissement de notre bourg à l'aspect très minéral.

Comme vous avez pu le constater, la première tranche de travaux a débuté, il s'agit de paysager la place du cimetière, dont le parking sera végétalisé (et bien entendu, désormais réservé au stationnement des véhicules légers), des arbres y seront plantés, des massifs fleuris installés. Les abords de la salle polyvalente ainsi que ceux du local technique vont accueillir des arbres, des allées, des bancs, un terrain de pétanque est d'ores et déjà terminé.

Le site sera équipé de panneaux d'affichage à destination des infos mairie et associations.

Les trottoirs allant du terrain de tennis au P'tit Commerce vont être repris.

Merci à l'Agence de l'Eau, à l'Etat, au Département, à l'Agglo de Brive, qui prendront en charge à hauteur de 80% ces réalisations, le coût restant à charge pour la commune est évalué à 15 000€.

En 2022 (après accord des aides financières de nos partenaires), les abords de l'étang vont se doter de deux aires de jeux pour les enfants, de trois pontons de pêche, de cheminements rénovés.

Un dossier de financement par l'Europe (Fonds Leader) a été déposé pour la construction d'une halle de 100m² près du lac. En cas d'accord, cette édification sera financée à 80% et verra le jour en 2023.

Bien évidemment, d'autres étapes dans les années qui suivent incluront les abords de l'église ainsi que l'arrière de la mairie (toilettes publiques, parking).

L'ensemble de ces réalisations aura le même fil conducteur en terme d'architecture paysagère pour que la création soit harmonieuse.

Nous ne perdons pas de vue qu'il est aussi nécessaire de veiller à l'entretien de notre réseau routier, de notre patrimoine bâti.



LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT À L'ÉCOLE

Vous le savez sans doute, notre commune au sein du RPI accueille les enfants de 3 et 4 ans, petite et moyenne sections de l'école maternelle, belle et noble responsabilité que celle d'accompagner ces jeunes pousses au moment de leur entrée dans la vie scolaire. Il nous appartient de leur offrir les meilleures conditions que peut proposer l'école de la République.

Chaque enseignant se doit d'être épaulé d'une ATSEM (adjoint technique spécialisé des écoles maternelles), à défaut de quoi, la garderie l'emporterait sur les apprentissages scolaires. Jusque là, le budget de Saint-Pardoux rémunérait 68% du salaire de ces agents, alors que les enfants de la commune représentent 15% des effectifs.

Nos collègues de Sadroc et de Saint-Bonnet-L'Enfantier viennent d'accepter la répartition des coûts, à savoir, que chaque collectivité participera désormais à la rémunération des deux ATSEM à hauteur du nombre d'écoliers résidant dans chaque commune.

Pour l'année scolaire 2021-2022, cet accord pérenne permettra d'accroître nos recettes d'environ 18 000€.

La voirie

Le printemps 2021 a vu la finalisation des travaux de voirie engagés en 2020, travaux qui ont pu être réceptionnés suite aux reprises de goudronnage demandées par l'équipe voirie.

Outre ces travaux de voirie conséquents, la municipalité s'efforce de maintenir dans un bon état nos routes communales. Une ou deux campagnes annuelles de garnissage à l'enrobé à froid évitent l'aggravation des dégradations, et prolongent la durée de vie de nos routes.

Le Fauchage

Notre commune compte 20km de voirie et, on le comprend aisément, 40km de bordures. Les agents assurent le fauchage 3 fois par an, l'équivalent de 3 mois de travail.

Afin d'éviter d'endommager le matériel communal, veillez à ne laisser aucun objet sur les bas-côtés qui disparaîtrait dans l'herbe haute.

Les 3 passages :

- en mai, fauchage des accotements (1 mètre) et dégagement des virages si la visibilité est réduite et le risque d'accident accru.
- en juillet, fauchage de la banquette (jusqu'à 3 mètres).
- en octobre, débroussaillage des talus et des haies.

Les fossés

Dans le but d'assainir l'environnement de nos routes communales, la municipalité avait décidé d'entreprendre la réfection des fossés. Plusieurs devis avaient été demandés à des sociétés de travaux publics.

Devant le coût conséquent qu'aurait engendré une prestation extérieure, il a été décidé de travailler en interne avec du matériel de location. Cette opération s'est déroulée au mois de mars. Grâce à l'implication des agents techniques, d'élus et de bénévoles, cette campagne a pu être menée pour un coût raisonné. Plus de 9 kilomètres de fossés ont été repris et environ 1 kilomètre d'accotements a été dérasé.

Bilan financier de l'opération :

Dépenses (Montants TTC)	
Location pelle	3 840,00 €
Carburant (GNR + Gasoil)	1 165,00 €
Total	5 005,50 €

Pour ces mêmes travaux, le coût d'une prestation extérieure aurait été de :

Objets	Coût TTC / ml	Quantité	Total
Fossés	3,00 €	9 000 mètres	27 000,00 €
Dérasements	3,60 €	1 000 mètres	3 600,00 €
Installation de chantier			300,00 €
Total			30 900,00 €

L'économie réalisée est importante pour la commune.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement, et aux propriétaires ayant accepté de recevoir la terre de remblai.

Les ponts

Deux ponts de la commune présentaient des risques importants pour les usagers.

L'action incessante de l'eau avait fortement dégradé un jambage du pont de « Courolle », mettant en péril l'ensemble de l'ouvrage.

Les parapets du pont du « Mounard » étaient dégradés, et ne remplissaient plus leur fonction de sécurité.

Des travaux de réfection devenaient urgents.

La prestation a été assurée par l'entreprise AMM, dans des conditions très contraignantes. En effet, toute intervention dans un milieu aussi sensible qu'un cours d'eau doit répondre à des règles strictes de respect de l'environnement.

Dépenses		Recettes	
Pont de «Courolle»	4 290,00 €	Subvention DETR*	2 486,70 €
Pont de «Mounard»	1 236,00 €	FCTVA* - TVA récupérée	906,50 €
Total HT	5 526,00 €	Total	3 393,20 €
Total TTC	6 631,20 €	Reste à charge de la commune	3 238,00 €

* DETR : Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux

* FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée



La livraison des différents matériels s'est déroulée au cours de l'année suivant leur disponibilité.

Elle s'est finalisée le vendredi 26 novembre dernier avec l'arrivée du tracteur.

La société Equip'Jardin avait anticipé un délai d'approvisionnement incertain en nous mettant à disposition un tracteur sensiblement identique à celui commandé.

Le matériel technique

Dès le début de notre mandat, un état des lieux du matériel technique avait été réalisé.

En concertation avec les agents techniques de la commune, une liste de matériels adaptés à leurs besoins a été définie :

- Un tracteur polyvalent, 4 roues motrices, équipé d'une coupe ventrale pour remplacer le tracteur Massey Ferguson qui ne répondait pas totalement aux règles de sécurité, dont son fonctionnement devenait aléatoire, et la tondeuse arrière devenue inopérante.
- Un broyeur d'accotement, adapté au nouveau tracteur, pour délester l'épareuse, la remplacer dans les zones difficiles d'accès et faciliter/accélérer l'entretien des bordures.
- Une bennette adaptée au nouveau tracteur pour remplacer l'ancienne vieillissante.
- Une tondeuse tractée pour remplacer l'ancienne qui arrivait en fin de vie.
- Un nettoyeur haute pression.
- Une motopompe.

Plusieurs sociétés ont été sollicitées et mises en concurrence.

La société Équip'Jardin (Ets Doussaud) a été retenue pour le tracteur et la tondeuse. L'achat des autres équipements a été réalisé auprès de la société implantée sur notre commune, Agro Service 2000.

Dépenses		Recettes	
Tracteur polyvalent	25 560,40 €	Conseil Départemental	3 664,00 €
Broyeur d'accotement	2 885,00 €	FCTVA - TVA récupérée	5 096,00 €
Bennette	640,00 €	Reprise ancien tracteur	3 000,00 €
Tondeuse	725,00 €	Total TTC	11 760,00 €
Nettoyeur haute pression	1 022,16 €		
Motopompe	233,40 €		
Total HT	31 065,96 €		
Total TTC	37 279,16 €	Reste à charge pour la commune	25 519,16 €



L'équipe des élus a engagé un travail sur un week-end complet afin d'organiser les archives de notre commune dont le service des Archives Départementales a validé la pertinence.

CORRESPONDANTE AU JOURNAL LA MONTAGNE



☎ 06 11 04 18 10

✉ frederique.simon19270@gmail.com

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE SAINT-PARDOUX L'ORTIGIER

NOM et Prénom	Adresse	Téléphone	Nombre d'enfant	Âge
CHAUFFOUR Christelle	Le Bois Lachaud	05 55 84 54 83	3 1	de 0 à 18 ans de 2 à 18 ans
DUMAS Marie-Laure	Les Escures	05 55 84 54 37	3 1	de 0 à 18 ans de 2 à 18 ans
LACROIX Karine	Le Bois Lavergne	05 55 84 75 87 06 81 50 18 83	3 1	de 0 à 18 ans de 2 à 18 ans

Vous n'avez pas encore votre plaque numéro ?

Les plaques ont été remises en mains propres à chaque habitant de la commune. Il est possible que, lors de la distribution, vous n'étiez pas présents.

Votre plaque numéro et votre attestation d'adressage sont disponibles à la Mairie.

Prenez contact avec la Mairie au 05 55 84 51 06.

Broyage des végétaux

Du 14 au 18 février, il vous sera possible de faire broyer gratuitement vos végétaux.

Si vous le souhaitez, les agents techniques de la commune se rendront chez vous pour broyer les branches issues de vos tailles et élagages.

Afin de préparer cette opération au mieux, faites connaître vos besoins auprès de la mairie au 05 55 84 51 06.

Espaces France Services

Les espaces France Services consistent à rapprocher les services publics au plus près des citoyens, et d'en faciliter l'accès. Il s'agit d'un service de proximité ouvert à tous et totalement gratuit, quelle que soit votre commune de résidence.

Ces espaces sont conçus pour :

- Faciliter l'accessibilité des services.
- Accompagner aux démarches administratives.
- Aider à l'utilisation des services et des outils numériques.
- Assurer une qualité de réponse à toutes vos démarches grâce à des personnes compétentes.
- Vous mettre en relation avec les partenaires des Espaces France Services : Ministère de la Justice, Ministère de l'intérieur, Ministère des Comptes Publics, Assurance Maladie, Assurance Retraite, Pôle Emploi, Allocations Familiales, MSA, La Poste, La CARSAT, ...

Deux Espaces France Services différents ont été créés dans des communes proches de la nôtre : Perpezac-Le-Noir et Sainte-Féréole.

Prenez RDV !

	Perpezac-Le-Noir	Sainte-Féréole
Adresse	51, Rue Principiae	Allée de la Mairie
Téléphone	05 55 73 45 00	05 55 24 36 83
Mail	perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr	sainte-ferreole@france-services.gouv.fr

Instance de Coordination de l'Autonomie

Relai de proximité de la Maison de l'Autonomie du Département

L'Instance de Coordination de l'Autonomie du canton d'ALLASSAC œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'association propose plusieurs services à destination des seniors et de leurs aidants familiaux :

- Un point d'accueil et d'information : renseignements des personnes en perte d'autonomie et/ou leur proche sur tous les services existants (portage de repas, téléassistance, amélioration de l'habitat...). L'instance peut mettre en relation avec les services pour faciliter vos démarches.
- L'aide administrative : il s'agit d'une aide dans les démarches administratives des personnes seniors et/ou en situation de handicap mais ce peut être aussi un accompagnement et une aide à l'établissement des dossiers de demandes d'aides liées au maintien à domicile (dossiers APA, caisses de retraite, MDPH, demande de transports...).
- Un service de coordination : Le lien entre professionnels pour une situation d'une personne âgée en perte d'autonomie peut être utile. De même un échange des informations portant sur les aides en place ou à mettre en place entre les proches et l'ensemble des professionnels médicaux et médico-sociaux peut aider au maintien à domicile.
- Un service mandataire : accomplissement des formalités administratives liées à l'embauche d'une salariée (contrat de travail, bulletin de paie, déclarations URSSAF...).

Un réseau de lutte contre l'isolement créé en novembre 2019 sur notre secteur en partenariat avec le Conseil Départemental, les caisses de retraite et Familles Rurales permet la mise en relation des bénévoles et des visités. Ce dispositif a pour but de maintenir, restaurer le lien social et se sentir moins isolé.

Des ateliers de la prévention routière pour les seniors du canton contribuent à la prévention dans la conduite des personnes.

Accueil téléphonique et physique tous les jours et sur rendez-vous y compris à domicile.

Contact : Anne BORDAS coordinatrice ICA

Place Michel Labrousse 19240 ALLASSAC

☎ 05 55 85 73 79 - ✉ instanceallassac@gmail.com

Le Pays d'art et d'histoire à Saint-Pardoux-l'Ortigier

Mercredi 21 juillet, petits et grands sont venus participer à un jeu de piste dans le bourg. Au programme : l'église et son architecture, notamment sa voûte romane, mais aussi les toitures d'ardoises ainsi que le patrimoine naturel autour de l'étang. Une manière ludique et divertissante de découvrir le patrimoine de la commune.

Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allassac

☎ 05.55.84.95.66 - ✉ pah@vezereardoise.fr

www.vezereardoise.fr

rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise



Notre école maternelle (fonctionnement en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Saint-Bonnet L'Enfantier et Sadroc)

À la rentrée scolaire, les deux classes de l'école maternelle de notre bourg ont accueilli 47 élèves. La directrice, Laurence Auger, prend en charge les 21 élèves de Petite Section, assistée par Christine Fernandes, ATSEM. Les 26 enfants de Moyenne Section sont accueillis par Déborah Buisson et c'est Émilie Dumas qui la seconde. Mélanie Maurie assure la décharge de direction une douzaine de lundis dans l'année et le complément de service de Mme Buisson les ven-dredis.

Les services de restauration et de garderie du matin sont confiés à Aubeline Gorse, cantinière. Sylvie Bardon prend en charge l'accueil des enfants à la garderie du soir.

Tout au long de l'année, différents projets, sorties et spectacles sont proposés aux élèves par l'équipe enseignante.

Cette année encore, le Père Noël est venu et chaque enfant a reçu un livre commandé par l'Association des Parents d'Élèves. Le goûter de Noël, financé par la municipalité, a été bien apprécié des petits convives. La Compagnie Soval de Lune a présenté à chacune des deux classes son spectacle de Noël intitulé Rallumons les étoiles, moment magique pour les enfants en ce dernier jour d'école de l'année 2021.

La fin d'année scolaire passée a pu être fêtée elle aussi, malgré un contexte difficile et incertain nous empêchant de nous réunir tous ... Les enfants, travaillant sur le thème de la ferme, ont pu présenter leurs danses par le biais d'un petit film envoyé aux parents. Deux sorties scolaires ont pu être organisées : les PS ont visité les jardins de Colette à Varetz et les MS la maison de l'arbre à Chamberet. Un spectacle d'Isabelle Besse Les secrets du jardin de Clément a également pu être présenté aux enfants. Deux jardinières, offertes par Olivier PARSEJOUX (Gérant de PASEJOUX PALETTES) de Saint-Pardoux, ont de plus trouvé place dans le petit jardin de l'école et ont permis aux enfants d'effectuer quelques plantations printanières.

Sans le soutien et les apports financiers de la municipalité et de l'Association des Parents d'Élèves, ces projets ne pourraient voir le jour et c'est grâce à l'implication de tous que l'école a pu s'adapter aux contraintes de cette période si particulière, pour le bien-être des enfants. Un grand merci !

Espérons que l'année 2022 nous réservera, à tous, des jours plus cléments. Toute l'équipe de l'école de Saint-Pardoux souhaite à chacun d'entre vous une très belle et heureuse nouvelle année.



La vidange de l'étang

Le week-end des 5 et 6 novembre a eu lieu la vidange de notre étang communal, moment attendu puisqu'il ne se déroule que tous les quatre à cinq ans, redouté aussi, il n'est pas si facile de réussir cette pêche en temps et en heure.

Beau succès grâce au travail et à la compétence de Kévin et Alain, à l'engagement des élus et des bénévoles de la commune qui n'ont pas rechigné à se mettre « à l'eau » !

Une tonne de poissons de très grande qualité, dont 400 kilos de carpes, a été sortie.

Cette pêche fût l'occasion d'un temps fort de convivialité de part la volonté de nos associations de proposer tous ensemble un stand de casse-croûte, barbecue, boissons et châtaignes blanchies.



Société de Chasse

Bonjour à tous,

Ayant la chance de voir ses activités se dérouler en pleine nature, la société de chasse a pu continuer à fonctionner normalement malgré les contraintes sanitaires. Petite structure d'une douzaine d'adhérents de la commune et d'une trentaine de sociétaires au total, l'association perpétue la chasse qui reste une tradition rurale bien ancrée. Tout passionné de nature désireux de découvrir notre loisir sera accueilli avec plaisir au sein de notre équipe.

Un garde particulier officie au sein du territoire de chasse de notre commune. Une de ses prérogatives consiste à prélever des animaux ESOD (Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts). Si des problèmes surviennent dans votre secteur, vous pouvez contacter le président de la société de chasse au 07 81 57 22 00.

Uniques usagers des espaces de nos campagnes par le passé, les chasseurs partagent désormais la nature avec de nombreux autres utilisateurs. Désireuse d'entretenir des rapports amicaux et apaisés avec les promeneurs, randonneurs, vététistes ou autres motards, la société de chasse de Saint Pardoux l'Ortigier implique ses adhérents pour un respect mutuel entre tous les adeptes de notre belle nature.

La société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et tient à remercier tout particulièrement les propriétaires et agriculteurs qui lui permettent d'exercer son activité.

Le président, Patrick DUMAS.

Une nouvelle association en 2022 ?

De l'énergie, de l'envie de convivialité, du souhait d'instaurer des temps de rencontres réguliers porté par quelques personnes, une association verra bien probablement le jour très bientôt. Cette association multiculturelle se nourrira de vos idées pour que chacun trouve une réponse adaptée à ses attentes.

Contactez :

- **Huguette BACHELERIE : 06 27 82 52 21**
- **Marie-Paule HURST : 06 77 07 52 77**
- **Marie-France LOCHE : 06 24 26 52 67**
- **Denise SIMONEAU : 06 24 94 38 28**



Après une saison 2020-2021 avortée en raison de la crise sanitaire, l'Alliance Estivaux / Saint-Pardoux a rejoint les terrains dans le courant du mois de juin. L'envie de jouer est toujours présente.

Nous espérons que ce début d'année 2022 sera propice à la poursuite des compétitions et que nous pourrions également organiser notre fête des omelettes au printemps.

Nous tenons à remercier nos différents partenaires pour leur engagement et leur bienveillance envers le club. Un grand merci encore une fois à Jacky BOUSQUET, notre correspondant avec les journaux locaux qui est toujours présent.

Merci aussi à tous nos supporters qui sont toujours à nos côtés malgré le temps. Enfin, il est important de remercier les deux municipalités pour leur aide et leur soutien.

Comme beaucoup de monde, nous souhaitons que l'année 2022 soit meilleure et qu'elle nous permette de retrouver un peu de liberté.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. Le président et l'ensemble de l'association.



L'APE (Association des Parents d'Elèves) permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc ...).

Pour cela, les bénévoles ont déjà organisé pour cette année scolaire 2021/2022 une vente de chocolats, de sapins de Noël. Nous proposerons des fleurs au printemps et espérons pouvoir organiser un concours de belote et un loto. Nous aimerions aussi nous rassembler aux beaux jours pour une kermesse.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 24/09/2021 et les membres du bureau de l'association des Parents d'Elèves du RPI sont :

- La présidente : Mme RISACHER Sandrine.

Venez « aimer » notre page Facebook « APE RPI » et partager vos idées.

Le Club des Mille Fleurs

En cette année 2021, la pandémie de Covid19, et ses conséquences humaines envers toutes les générations resteront dans nos mémoires.

Le Club des Mille Fleurs a souffert particulièrement de l'impossibilité de créer des événements associatifs.

Malgré cela nous avons réuni les adhérents le 14/10/2021, autour d'un buffet chaud, chacun y apportant sa contribution matérielle et morale.

Ensuite nous avons participé avec 4 autres Associations (les Chasseurs, les Marcheu-rs-ses, les Jumeaux de Saint Pardoux, et l'Ortigier en fête) à la tenue d'une buvette, en date du 06/11/2021, lors de la vidange de l'Étang Communal, et ce avec un temps frisquet, et beaucoup de monde.

De plus, nous avons programmé un repas à la date du 04 décembre 2021, préparé par Le Petit Commerce, que nous avons pris la décision d'annuler au vu des relents de Covid19, notamment dans certaines écoles alentours.

Cette année s'achève dans les conditions sanitaires très particulières pour toutes les associations, et ce avec des événements particuliers où celles-ci peuvent et pourront s'associer respectueusement.

Espérant que cela s'achèvera de façon certaine et durable, le Club des Mille Fleurs souhaite à toutes les personnes de la commune, à tous les commerçants et artisans, et à ses adhérents, une très bonne santé, pour l'année 2022. Merci et à Bientôt.

Pour le Bureau :

- Paulette NOILLETAS,
- Jean-Paul MEYNARD,
- Roger CHAZARIN.



Une année blanche pour la fête ...



Depuis sa création, l'Ortigier en Fête vous a toujours proposé de se retrouver librement autour d'une animation festive. Malheureusement cette année n'a pas permis aux bénévoles de l'équipe de s'organiser pour vous distraire et animer notre commune.

En effet, il n'a pas été simple de prendre des responsabilités à l'avance sans connaître les autorisations en fonction de la situation sanitaire. Nous en sommes tous désolés, soyez-en sûrs.

Une buvette d'accueil a cependant été organisée lors de la pêche de l'étang le 6 Novembre, ce qui a démontré que l'équipe pourra toujours se rendre disponible.

Notre assemblée générale aura lieu dans le premier trimestre 2022. Vous serez invités à y assister, si vous voulez simplement découvrir nos actions et éventuellement rejoindre l'équipe, qui n'a de hâte que de reprendre une activité normale avec ses événements phares que vous appréciez (karaoké, repas d'été fin août, soirée beaujolais).

Prenez soin de vous en attendant de pouvoir vous accueillir chaleureusement.



Le Dojo de Saint-Pardoux reste toujours actif malgré la période troublée que nous traversons depuis deux ans. Nous n'avons pas pu être pleinement ensemble suite aux confinements et restrictions diverses. Je suis très chanceuse d'avoir des élèves si fidèles, enthousiastes et qui m'entourent de leur bienveillante amitié. Nous pratiquons une discipline basée sur la respiration, l'entretien des articulations et qui apporte du bien-être, tout cela dans la bonne humeur.

En octobre, nous avons organisé un stage concentré sur le Qi Gong de l'hiver et sa diététique avec Christel CECCONELLO, diplômée de la Fédération Européenne. En 2022, nous espérons pouvoir organiser un stage sur un autre Qi Gong.

Au Dojo, les cours ont lieu le lundi de 18h30 à 20h et le mercredi de 17h30 à 19h sous la direction de Dominique BOSCH.

Pour tout renseignement : Myriam DIMAYUGA 06 61 34 38 20.

Rando Saint Pa - Promenade - Randonnée – Découverte

Depuis 19 ans, Rando Saint Pa, association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, organise pour ses adhérents, des randonnées encadrées par des animateurs expérimentés. Cette activité est proposée à une population de tous âges et rayonne largement hors des limites de la commune.

Le nombre d'adhérents est stable et comptait 50 licenciés pour la saison 2020 / 2021. Cette baisse est due aux conditions sanitaires qui ont perturbé la saison.

Deux randonnées hebdomadaires de difficulté moyenne : le mercredi après-midi, le samedi après-midi. Une randonnée dite « rando douce » le mercredi après-midi. Celle-ci permet à chacun de participer, à la hauteur de ses moyens physiques, à la pratique et aux bienfaits de la marche.

Les plannings mensuels des sorties sont affichés à la mairie et transmis à tous les licenciés.

La saison 2020/2021 a démarré en septembre avec les deux groupes qui ont pu découvrir les deux parcours réalisés par les bénévoles au départ de l'Étang de Lascaux.

Rando St Pa est également active au niveau du Comité Départemental et contribue à l'entretien et au balisage du GR 46 dans sa portion entre Chamboulive et Le Saillant.

L'association intervient à la demande d'autres clubs du département pour la sécurisation des manifestations organisées sur leurs territoires.

Cette année, l'épidémie de Covid 19 a encore largement impacté les activités de l'association qui n'a pu mener à leur terme les projets engagés pour la saison. C'est ainsi que le séjour prévu à Guéthary et la sortie annuelle prévue aux Jardins de Sothys ont dû être annulés.

La Rando de la Châtaigne, manifestation majeure du Club a elle aussi été supprimée de la programmation annuelle ; trop de travaux étant nécessaires sur les circuits pour assurer une sécurité maximale pour les participants. L'Association espère pouvoir organiser à nouveau à l'automne 2022 cette manifestation, si la situation sanitaire le permet.

En raison de l'évolution de la pandémie, les randonnées ont été interrompues en octobre 2020. Puis en mai 2021, la situation sanitaire s'améliorant, il est décidé de reprendre celles-ci avec une programmation modifiée.

En septembre 2021, au cours de l'Assemblée Générale, la secrétaire Nicole Juge Bricout a laissé sa place à Guy Laporte. Président : Michel Bardon - Renseignements : 06 25 24 52 06 ou 06 20 88 70 94



SI VOUS LAISSEZ ENTRER UNE PERSONNE CHEZ VOUS

► Dans la mesure du possible, demandez à un membre de votre famille, un voisin, un ami, d'être présent le temps de la visite.



► Ne la laissez pas sans surveillance, suivez-la dans ses déplacements.

► Si elle vous incite à la suivre à l'extérieur en prétextant par exemple vouloir des renseignements sur une maison ou un terrain à vendre dans le voisinage, prenez le temps de verrouiller toutes les issues de votre habitation car un complice pourrait profiter de ce subterfuge pour s'introduire chez vous.

► Après le passage d'un inconnu, vérifiez toujours la présence de vos numéraires et objets de valeur.

► Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.

DEUX EXEMPLES :

► Un faux plombier se présente chez vous afin de contrôler votre installation suite à une fuite d'eau importante chez votre voisin. Il vous demande d'effectuer avec lui des vérifications et en profite pour vous subtiliser des objets de valeurs.

► Un faux employé EDF se présente au domicile d'un particulier qui le laisse entrer chez lui après qu'il lui ait indiqué venir vérifier l'installation électrique. Après avoir fait son inspection, ce dernier repart. Quelques instants plus tard, de faux gendarmes ou policiers (avec brassard, blouson et/ou carte) se présentent. Ils indiquent à la victime que la personne reçue était un voleur. Ensuite, ces individus demandent au particulier de vérifier que sa carte bancaire ou des valeurs (numéraire, bijoux, or...) n'ont pas été dérobées. Ils l'accompagnent... Ensuite, un des deux individus occupe la victime à remplir des papiers pendant que son complice va récupérer discrètement les objets de valeurs montrés quelques minutes auparavant.

VOUS ÊTES VICTIME D'UN VOL « PAR RUSE »

► Ne paniquez pas.

► Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17. Votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpellier les auteurs.

► Donnez toutes les informations utiles aux gendarmes : adresse de votre domicile, description des auteurs (taille, vêtements,...), le mode opératoire succinct, éventuellement du véhicule utilisé (modèle, couleur, immatriculation) et du préjudice.

► Ne touchez à rien chez vous en attendant l'intervention des gendarmes qui rechercheront les traces et indices laissés par les malfaiteurs.

► Déplacez-vous à la gendarmerie de votre secteur pour déposer une plainte.

COMMENT VOUS PROTÉGER ?



► **Limitez l'accès à votre domicile**, équipez votre porte d'un judas et d'un entrebâilleur, vous pouvez aussi parler à travers la porte. Lorsque la personne se présente à l'interphone ou à votre porte n'ouvrez jamais immédiatement, demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage même si la personne est en tenue de travail. En cas de refus, ne la laissez pas entrer.



► **N'hésitez pas à effectuer un contre-appel** pour vérifier que la venue de la personne qui se présente chez vous est bien officielle. Utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures, numéros d'appels d'urgence) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente. Si vous ne parvenez pas à joindre le service en question, proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires.

► Lorsque vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, **assurez-vous** auprès de l'organisme, éventuellement dans certains cas de la mairie, **de la réalité de cette visite**. Dans la mesure du possible, demandez à un membre de votre famille, un voisin, un ami, d'être présent le temps de la visite.

► **Ne divulguez en aucun cas** l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

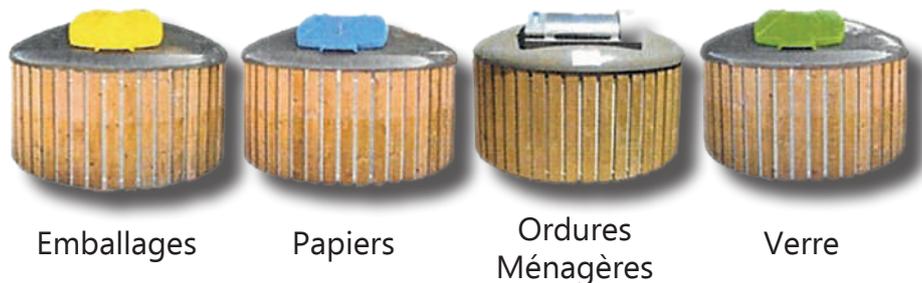
► **N'indiquez pas sur votre boîte aux lettres** « Monsieur ou Madame Y », « Veuf ou Veuve X » vous donneriez des indications comme quoi vous vivez seul (e).

► **Ne conservez pas trop d'argent liquide** chez vous.



Déchets et ordures ménagères : des bornes semi-enterrées dans le bourg

A des fins d'amélioration du tri sélectif indispensable à la protection de notre environnement, des bornes semi-enterrées ont récemment été installées par le SIRTOM derrière la mairie, permettant de trier les déchets suivants :



Emballages

Papiers

Ordures
Ménagères

Verre

Ce système présente plusieurs avantages pour les habitants du cœur de bourg :

- il s'intègre dans l'aménagement du bourg
- il permet d'évacuer les déchets à tout moment en supprimant la contrainte de sortie des containers à jours fixes
- il se substitue aux bacs individuels qui engendrent une nuisance visuelle lorsqu'ils sont laissés dans l'espace public

Les bornes pour les emballages, papiers et verre sont en accès libre. Celle des ordures ménagères est utilisable avec un badge nominatif à demander au SIRTOM 0800 204 254.

Pour les habitants du centre bourg, la collecte des containers individuels sera supprimée à compter du 14 février prochain. Il est donc nécessaire de demander rapidement un badge afin de pouvoir déposer les ordures ménagères dans la borne semi-enterrée.

Pour les habitants hors de cette zone, cette borne pourra être utilisée en complément des collectes habituelles. Chaque ouverture de la borne sera comptabilisée pour 50 litres, elle viendra s'ajouter aux levées du container individuel. Remplir les sacs de 50 litres est, de ce fait, plus économique.

Renseignements et demande de badge auprès du SIRTOM :
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

N° Vert 0800 204 054



- > Je dépose les ordures ménagères dans un sac poubelle bien fermé
- dans le bac marron
 - dans la borne marron
 - dans le sac rouge post-payé



Sortez votre bac lorsqu'il est plein
Pensez à composter les restes de repas
Donnez ou vendez si les objets sont en bon état ou réparables



Reste de repas



Papiers spéciaux



Objets

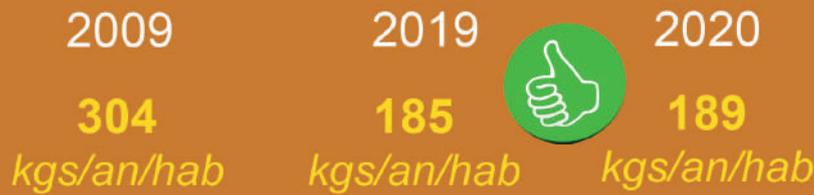


Vaisselle



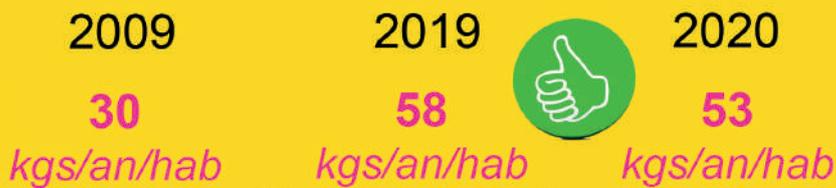
Autres déchets

Ordures Ménagères



Ensemble, fixons-nous
un objectif pour 2025 :
150 kgs/an/hab

Tri sélectif



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries

Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.

Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;
- art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- art R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;
- art.R.116-2 du code de la voirie routière.

Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 Brive Cedex - Tel. 05 55 17 65 10 -  N°Vert 0800 204 054

sirtom@sirtom-brive.fr www.sirtom-region-brive.net  Sirtom de la Région de Brive



Un accompagnement personnalisé. **Corrèze Rénovation Énergétique** propose un dispositif avec une solution clé en main, simple et personnalisée, pour tous les particuliers corrèziens.

L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE GRATUIT

Une rénovation globale doit toujours commencer par un audit énergétique. Cette étape vous donne une idée précise et personnalisée des travaux de rénovation énergétique à réaliser.

UN BOUQUET DE TRAVAUX

Pour profiter de la prime énergie rénovation globale et de **MaPrimeRenov'**, il faut accomplir un bouquet de travaux. Les opérations doivent permettre au moins 55 % d'économies d'énergie pour les maisons individuelles et 35 % pour les bâtiments collectifs.

DES AIDES FINANCIÈRES

Nous assurons pour vous la recherche des aides publiques locales et nationales pour réduire au maximum la part de financement restant à votre charge.

UN PROJET DE RÉNOVATION ?

En Corrèze, 1 logement sur 3 est très énergivore et nécessite d'importants travaux de rénovation énergétique. Pour vous aider dans vos travaux, le Département vous propose Corrèze Rénovation Énergétique afin de :

- Gagner en confort, été comme hiver.
- Baisser vos factures d'énergie.

Comment ça marche ?

Nous vous rappelons que le Département ne réalise aucun démarchage téléphonique ni physique.

- **Seuls les bâtiments construits sur le territoire du département de la Corrèze sont éligibles au dispositif.**
- **Seuls les projets non commencés pourront bénéficier du dispositif.**

Nous vous recommandons de vérifier systématiquement l'identité d'un interlocuteur téléphonique qui vous contacterait dans ce cadre en lui demandant de vous communiquer votre numéro de dossier, unique et confidentiel.

<https://www.correze.fr/renovation-energetique>



PAS d'avance de frais

Les primes MaPrimeRénov et CEE sont déduites directement de la facture de l'artisan.



PAS de gestion administrative

Le montage et le suivi du dossier sont réalisés par notre partenaire Objectif Eco Énergie.



Un panel d'artisans corrèziens

Les artisans locaux labellisés RGE sont partenaires de l'offre.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Caution de location = 500 €
 Caution pour frais de nettoyage = 300 €
 Podium et tables et chaises = gratuit

Associations

Location associations dont le siège est à Saint-Pardoux-L'Ortigier
 Gratuit en semaine

Gratuit 4 fois par an (vendredi, samedi, dimanche)

Location associations dont le siège se situe hors commune :

Sans utilisation de la cuisine : 100€ + 20 € de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Avec utilisation de la cuisine : 150€ + 20 € de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Gratuit associations d'intérêt général

Gratuit pour les restaurateurs /traiteurs de la commune

Particuliers

Location personnes domiciliées sur la commune :

Sans utilisation de la cuisine : 100€ + 20 € de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Avec utilisation de la cuisine : 150€ + 20 € de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Location personnes domiciliées hors commune :

Sans utilisation de la cuisine : 150 € + 20€ de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Avec utilisation de la cuisine : 200 € + 20€ de chauffage du 1er octobre au 15 mai

LOCATION DU TERRAIN DE TENNIS

5 € le ticket pour la 1/2 journée. Points de vente : Mairie et au « P'tit Commerce »

PÊCHE À L'ÉTANG

Période de pêche : de Pâques à fin septembre.

Week-end et jours fériés jusqu'au 30 juin.

du 1er juillet au 30 septembre : tous les jours

Tarifs : 5€ la journée, 60€ la carte à l'année.

MAIRIE DE SAINT-PARDOUX L'ORTIGIER

Horaires d'ouverture :

Mairie : du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00
 le samedi de 8h45 à 12h00

Agence Postale : du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

☎ 05 55 84 51 06

✉ saint-pardoux-lortigier@mairie19.fr

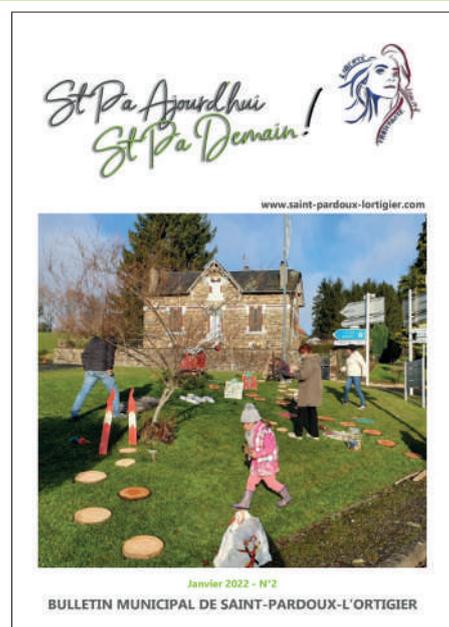
www.saint-pardoux-lortigier.com

Directeur de publication : Martine DUMONT - Maire

Réalisation : ACTION COM'19 - www.actioncom19.com

Dépôt légal : Nombre de tirage : 320 exemplaires

Imprimerie : IMPRIMERIE MAUGEIN - 19000 TULLE



YB
Distribution
Dératisation, Désinsectisation,
Désinfection
Tél. 07 89 24 24 60

Le Petit Commerce
Restaurant - Epicerie - Bar
Pizzas à emporter tous les vendredis sur commande
Plats cuisinés à emporter
Vendres rôtis à la broche tous les dimanches midi à emporter sur commande
Menu du jour du lundi au vendredi midi

Horaires d'ouvertures
Lundi : 7h45 / 14h00
Mardi au Samedi : 7h45 / 20h00 Non Stop
Dimanche : 8h00 / 13h00

Le Bourg
19270 ST-PARDOUX L'ORTIGIER
☎ 05 55 18 79 81

77 Rue de l'Angelus
19270 Saint-Pardoux-l'Ortigier

Pardouceur Esthétique

☎ 07 67 72 54 95
✉ pardouceuresthetique@gmail.com

The ORIGINALS RELAIS

Les Coquelicots
HÔTEL ***
RESTAURANT

Laurence et Alain Bergaud
PISCINE - TERRASSE D'ÉTÉ OMBRAGÉE
A20 - SORTIE 46 (Perpezac-le-Noir) OU SORTIE 47 (Sadroc)
LA CROIX DE FER - 19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. : 05 55 84 51 02 - Fax : 05 55 84 50 14
email : les.coquelicots@orange.fr - www.hotel-coquelicots.fr

PARSEJOUX PALETTES
☎ 05 55 85 62 56

olivierpalettes.19@gmail.com
ST-PARDOUX L'ORTIGIER

OCP

OCP Périgord-Limousin
Route Départementale n°7
Les Quatre Routes
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
www.ocp.fr

M A P
Mousset Alexandre Plâtrerie

Plaquiste - Peintre
Plâtrerie traditionnelle
Poseur menuiseries int / ext

19270 SAINT PARDoux L'ORTIGIER
06 61 62 45 40
alexandre.map19@gmail.com

AM Alexandre Malagnoux
Maçonnerie

Maçonnerie
Neuf & Rénovation
Pierres - Rejointoiement

19410
St-Bonnet-L'Enfantier **06 98 95 29 25**

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Un contrôle de pros, le conseil en plus

SARL C.T.S.R. Romain SEMBLAT
Lafonsalade
19270 SADROC
Tél. 05 55 74 09 53
Entreprise indépendante affiliée au réseau Sécuritétest, membre du groupe SGS
www.controle-technique-sadroc-securitest.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-13h / après-midi à domicile
Mardi : 9h-19h
Mercredi : 9h-14h
Jeudi : 9h-19h
Vendredi : 9h-21h30
Samedi : 9h-15h

Possibilité de coiffure à domicile sur RDV.

SALON DE COIFFURE
L'Atelier de Vivier
* 2021 *

Rond Point de Lachamp
19330
SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
☎ **06 86 97 94 95**

La Ferme des Garennes
Les Garennes du Breuil - 19270 SADROC
Fax : 05 55 84 78 58 - ☎ 06 80 43 09 06
✉ sebanne@sfr.fr
www.fermedesgarennes.fr

Viande Bovine Limousine
Conserves Artisanales de Corrèze
Du Producteur directement au consommateur

La Graniterie Corrèzienne
TREILLE ET FILS

Marbrerie - Colombariums - Monuments funéraires - Plan de travail
Restauration et Nettoyage de caveaux - Gravures sur granit

Devis Gratuits
Délais respectés

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 32 85 ou 05 55 29 38 35
Courriel : lagraniteriecorrezienn@orange.fr
www.treille-marbrerie-monuments-funeraires.com

☎ 06 30 04 51 31

LES REPAS D'OLIVIER
19200 LAGRAULIERE
06 30 04 51 31
Préparation et livraison à domicile de repas cuisinés

www.les-repas-olivier.com

Frédéric & Bastien POIGNET
☎ 06 49 92 99 36 - 07 70 15 91 91

PEFC
sarl
POIGNET
Exploitation forestière
Bois de chauffage

19500 TURENNE (Siège social)
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES (Dépôt)
www.poignet-exploitation-forestiere.com

DEMOUSSAGE
RESSUVAGE - ZINGUERIE

de Toit en Toit
DEVIS GRATUITS

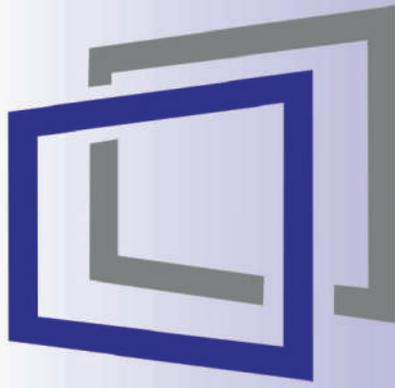
Jean-Luc CLAVEL
ARTISAN COUVREUR

www.clavel-toiture-19.fr

Lachèze
19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
☎ 05 55 20 82 53 - Port. 06 13 21 21 79
Courriel : claveljean-luc@laposte.net
N° SIRET : 518 066 113 00011 - APE : 4391B

MLTP

Travaux Publics
19330 FAVARS
06.23.08.22.90
mickaelaval@gmail.com



MDB

MENUISERIE

PVC • BOIS • ALU • MIXTE

7 La Croix Rouge - 19330 FAVARS

☎ 05 55 26 60 15

✉ mdb2tulle@orange.fr

DAMBO ET FRÈRES



SCIERIE TOUTES ESSENCES
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
SPÉCIALISTE DU CHÊNE

ROUTE DE TULLE 19270 SAINT-PARDOUX L'ORTIGIER

06 40 56 08 18

damboetfreres@orange.fr

FORESTIÈRE DU LIMOUSIN

EXPLOITATION FORESTIÈRE
ACHAT DE BOIS SUR PIED
NÉGOCE DE BOIS BORD DE ROUTE



laforestieredulimousin@orange.fr



ETS BERT

☎ 05 55 84 55 84

POMPES FUNEBRES
CHAMBRE FUNERAIRE
CONTRATS OBSEQUES
MARBRERIE
ARTICLES FUNERAIRES
FLEURS NATURELLES



ZAC Les Rivières - 19240 ALLASSAC
à côté du crématorium



Mail : bert.ets@wanadoo.fr
www.pompes-funebres-bert.com

**CHARPENTE - COUVERTURE TRADITIONNELLE
ZINGUERIE - BARDAGE**

Particuliers et professionnels

Le Gauliat - 19270 SADROC

☎ 05 55 73 78 96 - ✉ contact@dbzinc.fr

SARL
DB
Zinc

